



Obligation d'une agence sur l'état des lieux et le bail

Par **Fagnain**, le **18/08/2009** à **16:16**

Bonjour,

J'ai emménagé dans un appartement le 2 Juillet de cette année, et à ma grande surprise il a fallu aller chercher les clés de la location à l'agence, celle-ci ayant pris soin de rédiger l'état des lieux, sans ma participation (et sans me demander si je souhaitais le faire de cette manière) avec 10 jours seulement pour rédiger un état des lieux complémentaire.

De plus, nous sommes le 18 Août, et je n'ai toujours eu ni l'original du bail (de même pour la caution solidaire), ni une copie signée de l'état des lieux et de son complément (que j'avais pourtant fourni en deux exemplaires).

Enfin, sur l'état des lieux, les chiffres donnés pour les relevés de compteurs étaient complètement faux (plusieurs chiffres étaient d'ailleurs indiqués pour le compteur électrique, preuve qu'ils n'ont pas cherché le notre). Pour les compteur électriques et de gaz cela ne me gêne pas - mis à part le manque de professionnalisme - mais la consommation d'eau étant comprise dans les charges, puis régularisée en fin d'année, j'ai décidé de transmettre avec accusé de réception le vrai relevé par lettre avec accusé de réception, et demande de retour signé.

- A votre avis, la procédure pour l'entrée et l'état des lieux vous paraît-elle normale (je rappelle que personne ne nous a prévenu que ça se passerait comme ça, je m'attendais à trouver un agent immobilier devant l'immeuble de l'appartement à la date de l'emménagement) ?
- Y a-t-il obligation pour une agence immobilière de fournir les exemplaires originaux signés des deux baux (locataires et cautions solidaire), ainsi que de l'état des lieux et de son complément (afin que je puisse prouver ma bonne foi à la sortie, cela me paraîtrait normal) ?
- Peuvent-ils me poser des problèmes au moment de la régularisation de la consommation

d'eau car le chiffre exact n'a été donné qu'un mois et demi après l'emménagement (ce qui doit leur poser des problèmes au niveau du calcul, mais ils n'ont pas du tout pris la peine non plus de chercher le compteur d'eau) ?

Merci par avance de vos réponses